

# Le Conseil d'Anniviers est déjà à pied d'œuvre

**ANNIVIERS | Tout est dit dans la vallée. On connaît la répartition du premier Exécutif de la vallée, 6 PDC, 2 PLR et 1 AdG. Comme attendu, Simon Epiney qui a réalisé une brillante élection, présidera les destinées d'Anniviers. Les travaux ont déjà commencé.**

BERTRAND CRITTIN

On connaît désormais l'épilogue de la fusion des six communes d'Anniviers. Le premier Conseil de la nouvelle entité a été élu, deux ans après le vote historique de 2006. Les sièges se répartissent ainsi: 6 PDC, 2 PLR, 1 AdG. Qui mieux que Simon Epiney pouvait emmener cet Exécutif? Personne. Le politicien, élu tacitement à la présidence, a recueilli tous les suffrages. Les citoyens et les partis ont bien compris qu'ils ne pouvaient se passer d'une telle personnalité et de son expérience po-

litique. Le résultat des urnes est clair. Simon Epiney a réalisé le meilleur score électoral, totalisant 903 voix. Il a plus de 100 suffrages d'avance sur Georges-Alain Zuber, 2e de la liste PDC et qui accède à la vice-présidence. «J'ai été agréablement surpris par l'ampleur du résultat», explique Simon Epiney. «Je pars du principe que toute élection est difficile. J'ai trop d'expérience pour croire qu'une élection est jouée par avance. J'ai récolté des voix dans tous les partis, un consensus s'est formé autour de ma personne.» Et c'est bien pour cette raison que l'ancien conseiller aux Etats a accepté la charge présidentielle.

## TROIS RÉPARTITIONS

La population anniviarde se sent étroitement concernée par son avenir politique. La participation au scrutin est remarquable: 83,5%. Elle a voté «intelligemment», si l'on ose l'expression. Toutes les anciennes Municipalités sont ainsi représentées au Conseil. La crainte de voir une entité laissée au bord de la route politique ne s'est pas concrétisée. «Cela est très important. Il y a automatiquement des crève-cœur dans

de telles échéances. Certaines grandes communes sont moins représentées», affirme Simon Epiney. Vissoie compte 3 élus (Simon Epiney-PDC, Jeanine Walter-PDC, Marc Genoud-PLR), St-Luc 2 (Louis Salamin-PDC, Augustin Rion-AdG), Ayer 1 (Georges-Alain Zuber-PDC), Grimentz 1 (Gérard Genoud-PLR), St-Jean 1 (Simon Crettaz-PDC), Chandolin 1 (Nadine Zufferey-PDC).

Le PDC obtient la majorité absolue, avec ses six représentants. Il a fallu trois répartitions pour définir la couleur de l'Exécutif anniviarde. Le premier partage a donné cinq sièges au PDC et un chacun au PLR et à l'AdG. La deuxième division a profité au PLR, la troisième au PDC, au détriment de l'AdG. Si sûr de son fait, l'UDC a dû revoir sa copie. En récoltant 447 suffrages, le parti agrarien est loin du compte, puisque le quorum (8% des suffrages) était fixé à 952 voix. Il n'a pas participé à la répartition. «Ce sont les apports PDC qui ont fait la différence entre le PLR et l'AdG», analyse Simon Epiney. Les deux élus radicaux ont largement devancé leurs colistiers, avec plus de 100 suf-

frages d'avance. L'exercice s'est révélé plus serré à gauche. Augustin Rion ne précède Laetitia Salamin que de deux minuscules voix.

## DES TRAVAUX D'HERCULE

Le nouvel Exécutif anniviarde n'attendra pas le 1er janvier pour commencer son job. Il s'est d'ailleurs réuni une première fois mercredi soir. Les travaux d'Hercule l'attendent. Trois postes importants sont à repousser rapidement, selon le président: un secrétaire communal, un responsable des finances et un responsable de l'édilité et des travaux publics. Anniviers aura ensuite à résoudre des problématiques purement pratiques, d'intendance: emplacement des bureaux communaux, répartition du personnel, système informatique, signature de contrats avec les banques et les assurances... «La mise en place des structures sera laborieuse. Il nous faudra une bonne année pour les absorber», estime Simon Epiney. Qui espère préparer, affiner et faire accepter les divers règlements communaux en début d'année 2009. On ne perd pas de temps en Anniviers.



Simon Epiney, PDC, 903 voix, président, Vissoie.



Georges-Alain Zuber, PDC, 800 voix, vice-président, Ayer.



Jeanine Walter, PDC, 739 voix, sortante, Vissoie.



Simon Crettaz, PDC, 738 voix, sortant, St-Jean.



Nadine Zufferey, PDC, 615 voix, sortante, Chandolin.



Louis Salamin, PDC, 612 voix, nouveau, St-Luc.



Gérard-Genoud, PLR, 443 voix, nouveau, Grimentz.



Marc-Genoud, PLR, 423 voix, nouveau, Vissoie.



Augustin Rion, AdG, 381 voix, nouveau, St-Luc.

non-élus: Pascal Rouvinet, PDC, 546 voix, Grimentz; Jean-Albert Melly, PDC, 532 voix, Ayer, sortant; Georges Vianin, PLR, 321 voix, Ayer, sortant; Georges Zufferey, PLR, 218 voix, Mayoux; Wilfried Heu, PLR, 193 voix, St-Luc; Laetitia Salamin, AdG, 379 voix, Niouc; Pierre-Marie Epiney, AdG, 306 voix, Grimentz; Jean-Luc Virgilio, AdG, 272 voix, Les Morands; Francis Constantin, AdG, 202 voix, Mayoux; Daniel Ruppen, UDC, 154 voix, Ayer.